

ASSOCIATION DE GESTION DE VAUBAN LYCEE FRANÇAIS DU LUXEMBOURG

Association sans but lucratif
1, avenue Joseph Sax, L-2515 Luxembourg - Luxembourg

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 24 juin 2009 à 18h30

Le 24 juin de l'an deux mille neuf à 18.30 heures, les membres de l'association sans but lucratif – Association de Gestion de VAUBAN, Lycée Français du Luxembourg, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du Lycée VAUBAN au 1, avenue Joseph Sax, L-2515 Luxembourg.

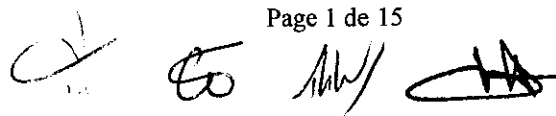
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe WALTENER, demeurant à Clemency, le Président désigne comme secrétaire Madame Dominique HELLIN, demeurant à Hachy en Belgique. L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Andrée TARABELLA-CLOSSET, demeurant à Kehlen et Madame Catherine de JAMBLINNE de MEUX, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué le président expose les faits suivants :

Que tous les membres de l'association ont été convoqués par lettre personnelle adressée le 2 juin 2009. Il résulte de la feuille de présence annexée à ce procès verbal que 99 membres de l'Association sur 184 sont présents ou représentés, s'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire aucune condition de quorum n'est exigée.

Le Président procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral du Président ;
- 2) Rapport du Directeur ;
- 3) Rapport administratif du Secrétaire ;
- 4) Rapport financier du Trésorier ;
- 5) Rapport du Réviseur d'Entreprises ;
- 6) Approbation des comptes de l'exercice 2008 ;
- 7) Quitus aux Administrateurs(trices) ;
- 8) Election des Administrateurs(trices) ;



9) Examen du budget 2009 ;

10) Approbation du budget.

En introduction à l'Assemblée Générale Ordinaire, le Président remercie les membres qui se sont déplacés pour cette Assemblée Générale.

1) Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs,

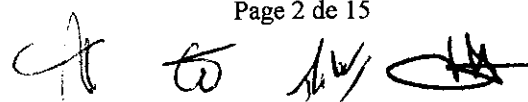
Il me revient le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à vous toutes et tous, les membres de l'Association de gestion de Vauban, Lycée Français de Luxembourg et de vous présenter le Rapport Moral de notre association correspondant à l'activité de juillet 2008 à juin 2009.

Pour le Conseil d'administration, l'exercice 2008-2009 restera une année charnière. Il aura vu tout d'abord le renouvellement quasi-complet de ses membres lors de l'assemblée générale du 25 juin 2008, lors de laquelle 3 membres de l'équipe sortante ont été réélus, Mme Picherit, MM Hamon-Chaffoteaux et Reisdorff et 7 membres nouvellement élus, Mme Maréchal, MM Hermans, Loeillet, Moine, Sablot, Vincent et Waltener. Le nouveau Conseil s'est réuni le 4 juillet 2008 et a élu le bureau suivant :

M. Philippe Waltener, Président
Mme Dominique Maréchal, Vice-présidente
Mme Dominique Picherit, Trésorier
M. Patrick Reisdorff, Secrétaire

Durant le mois d'août, le Conseil a reçu la démission de Mme Picherit. Le Conseil du 16 septembre 2008 a élu M. Vincent au poste de Trésorier.

Cette année charnière aura été marquée par quatre événements principaux : la concrétisation du dossier extension sur le site actuel, le dépôt du projet de loi de grand établissement francophone à Gasperich, la signature de la convention collective et le lancement du débat sur les grandes orientations. Avant d'entrer plus en détail dans ces chantiers et dans la gestion courante de notre établissement, je voudrais très sincèrement remercier mes collègues administrateurs pour le travail bénévole qu'ils effectuent à mes côtés et je voudrais joindre également à ces remerciements nos membres invités M. Guérin-Jabbour, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle auprès de l'Ambassade de France au Luxembourg, M. Girault, Représentant des Français de l'Etranger, et M. Dorland, Président de l'Association des Parents d'Elèves pour leurs conseils avisés et leur soutien. Les travaux de notre Conseil ont été répartis au sein de 5 pôles d'activité : communication, finances, immobilier, juridique et ressources humaines.

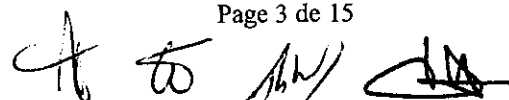


IMMOBILIER

Je débiterai mon rapport par les projets immobiliers qui ont mobilisé nos énergies tout au long de l'année. Le projet d'agrandissement de Vauban sur le site actuel annoncé lors de la précédente assemblée générale est devenu réalité. Comme vous avez pu le constater, le chantier a démarré dans les tous premiers jours d'avril. Il sera livré en deux phases, une première à la rentrée de septembre et une seconde fin janvier 2010. Cet agrandissement permettra d'ouvrir des classes supplémentaires dès la rentrée de septembre, le détail vous en sera communiqué par M. Bourgel dans son rapport. Je précise que par cette opération, le lycée Vauban devient à la fois maître d'ouvrage pour la construction des bâtiments et propriétaire du terrain de l'extension. Le Conseil d'administration a signé en mars un droit de superficie comprenant une clause de restitution à l'Etat luxembourgeois du terrain et des bâtiments construits au plus tard le 1^{er} septembre 2016. Les bâtiments seront restitués sur base de la valeur nette comptable après amortissement au prorata de la durée d'occupation sur une durée totale de 40 ans. La construction et le financement de l'extension sont régis par un contrat signé en août 2008 entre le Ministère de l'Education Nationale luxembourgeoise et le Lycée Vauban. La prise en charge par l'Etat luxembourgeois s'élève à 80% des montants réellement utilisés. Notons au passage que nous avons pu bénéficier d'une procédure rapide, notre projet se situant en dessous de la limite des 7.5 mio EUR au-delà de laquelle le passage par le vote d'un projet de loi à la Chambre des Députés était requis. Le financement restant à la charge des parents est assuré par un emprunt contracté auprès de la BGL, sans besoin de garantie complémentaire. Traduite en chiffres, dans l'hypothèse où nous restons 6 années sur le site actuel, la quote-part à charge des parents sera de $20\% \times 6/40 \times 7.4$ mio EUR, ce qui représente 220 000 EUR hors charge d'intérêts.

La délivrance du permis de construire, prévu à l'origine pour fin 2008, a été retardée en raison de la volonté du bourgmestre de la ville de Luxembourg d'obtenir d'une part des garanties du Ministère de l'Education Nationale pour retirer à terme un établissement scolaire (en plus du lycée Vauban) du site de Limpertsberg tel que prévu au plan sectoriel de la ville, et d'autre part de présenter ce projet aux riverains du lycée. Pour le premier point, le Ministère concerné a fourni des garanties écrites au bourgmestre. Pour le second point, les demandes spécifiques des riverains ont été intégrées lors du dépôt d'un nouveau permis de bâtir en février de cette année. Finalement, le bourgmestre de la ville de Luxembourg a délivré le permis de construire le 31 mars. J'en profite pour remercier MM Bourgel et Ajamian, qui ont rencontré à plusieurs reprises les riverains et ont permis que le projet se réalise dans des délais très restreints et je joins à ces remerciements mes collègues du pôle immobilier. Je signale au passage que les containers supplémentaires qui étaient prévus pour 2009/2010 ne seront pas installés et que les containers actuels seront enlevés durant les prochaines vacances de Noël, engendrant de ce fait des économies substantielles. Je clôture ce point en vous informant que vous pouvez suivre l'évolution du chantier sur notre site internet sur lequel des photos sont régulièrement publiées.

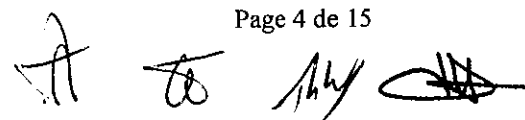
Venons-en maintenant au projet Gasperich, qui a bien évolué en un an. Le contrat avec HBH, le pilote de notre projet chargé de coordonner les études et le chantier, a été signé en août 2008. Suite à une demande formelle du Conseil de Gouvernement, notre projet a été soumis à un audit de l'Administration des Bâtiments Publics. Le rapport émis en décembre 2008 fait état d'un coût trop élevé par rapport aux coûts de construction d'établissements similaires. En conséquence, sous la conduite du pilote, avec la collaboration de l'EFL et en accord avec le Ministère de l'Education Nationale



luxembourgeoise, les plans, la programmation initiale et la fiche financière du projet ont été revus en totalité. La réduction du programme et des coûts a permis de dégager une économie globale de 14,4 millions d'euros. En dernière minute, la participation pour l'acquisition du terrain ainsi que pour les frais de voirie ont été intégrés à la fiche financière. Une fois toutes ces données compilées, le projet de loi a été officiellement déposé à la Chambre des Députés le 6 février. Toutefois, le projet n'a pas été mis à l'ordre du jour des commissions parlementaires et son examen sera donc reporté à la prochaine législature dont les travaux débiteront à partir d'octobre. Pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient consulter les documents relatifs à ce dossier, le projet de loi porte le numéro 5993 et l'intégralité des documents peut être consultée sur notre site internet. Entretemps, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité lors de sa séance du 10 février l'arrêt momentané des études après le stade de l'avant-projet sommaire (APS). En effet, dans l'attente du vote du projet de loi, les frais du projet sont entièrement supportés par notre association, et nos ressources limitées ne nous permettaient pas de faire face seuls aux lourdes échéances financières. Depuis le début du projet en 2007, environ un million d'euros ont été engagés. La présentation des études de l'APS a eu lieu le 28 avril et a permis aux différents bureaux de conception de détailler les options prises quant à l'implantation du bâtiment et sa volumétrie ainsi que les orientations techniques, sur base du programme consigné dans le projet de loi. Courant mai, une mission d'expertise de l'AEFE est venue auditer notre projet dans le cadre de la garantie que nous solliciterons de l'Etat français en vue de l'obtention du prêt qui sera à la charge des parents. Les conclusions du rapport qui devrait nous parvenir dans les prochaines semaines seront utilisées dans la mesure du possible pour valider la phase de l'APS. Je termine ce chapitre en faisant état de l'étroite collaboration dans laquelle sont entrés les Conseils d'administration de Vauban et de l'EFL sur ce projet. Deux groupes de travail communs ont été constitués, l'un en charge de définir la structure juridique à mettre en place pour porter le projet, l'autre pour analyser les aspects financiers (clé de répartition des coûts entre Vauban et l'EFL, structuration de l'emprunt à contracter auprès d'une ou plusieurs banques de la place). Le groupe juridique s'est réuni la semaine dernière pour entamer ses travaux. Gageons que nos deux Conseils d'administration mettront à profit cette période intermédiaire pendant laquelle les études sont momentanément stoppées et la procédure du vote à la Chambre reportée pour atteindre les objectifs précédemment décrits. La date prévisionnelle de notre déménagement à Gasperich est pour l'instant fixée à septembre 2015. Toutefois de nombreux points d'interrogation subsistent quant au respect de ce calendrier. Un élément favorable est que le PAP - plan d'aménagement particulier a finalement été débloqué par les tribunaux administratifs. Un élément défavorable est que le projet de loi pour construire les routes étatiques sur le ban de Gasperich ne sera déposé que fin 2009, ce qui pourrait compromettre l'accès à notre site. Je remercie à nouveau M. Ajamian et mes collègues du pôle immobilier pour tous les efforts fournis dans le suivi de ce dossier stratégique et complexe.

CONVENTION COLLECTIVE

Une des tâches prioritaires à laquelle s'est attelé le pôle RH du Conseil a été de reprendre les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective, l'actuelle ayant été résiliée en février 2007. Le principe retenu par le Conseil d'administration pour cette négociation était de relever les bas salaires, soit les contrats locaux (professeurs et administration) tout en limitant l'impact de cette augmentation sur la masse salariale globale afin de préserver nos ressources financières, notamment dans le cadre de nos projets d'investissement immobilier. Les négociations se sont déroulées entre novembre 2008 et début juin de cette année en



présence des délégués syndicaux ainsi que deux représentants de l'OGBL, pour aboutir le 5 juin à la signature de deux documents de convention : un premier qui prolonge la convention actuelle jusqu'au 31 mai 2009, et un second qui couvre la période du 1^{er} juin 2009 au 31 août 2011. Cette nouvelle convention accorde par rapport à la grille existante une augmentation au personnel de 3,22 %, sur trois ans hors indexation automatique. Je remercie tous les participants à cette négociation, les délégués syndicaux, les représentants de l'OGBL, Mme Hellin et mes collègues administrateurs du pôle RH pour le temps qu'ils y ont consacré et l'esprit constructif dans lequel ils ont œuvré. Je les engage à continuer leurs travaux en se penchant maintenant sur la grille des salaires avec pour objectif de la simplifier.

COMMUNICATION ET GRANDES ORIENTATIONS

Le Conseil d'administration se projette résolument dans l'avenir : une extension qui sera terminée en janvier 2010, un accroissement régulier de nos effectifs pour préparer le déménagement à Gasperich à l'horizon 2015 et une convention collective signée pour les deux ans à venir. Toutefois son action ne s'arrête pas là : il s'est également efforcé d'écouter les messages transmis lors de la dernière assemblée générale et d'y apporter des réponses. Un des messages était le manque de communication entre les acteurs du lycée et en particulier de la part du Conseil d'administration. Suite à ce constat, un pôle communication a été mis en place au sein du Conseil et ses actions se sont concrétisées par les réalisations suivantes :

- mise en place de réunions d'information à l'attention des enseignants d'une part et des parents d'autre part. Les sujets abordés ont été les sujets immobiliers, les grandes orientations les incivilités, le rôle de l'AEFE ... Les réunions ont été appréciées des participants et seront reconduites sur l'année 2009-2010
- remaniement du site internet
- lancement du journal « A vos bancs », qui paraît trimestriellement et dont le comité de rédaction réunit des membres de la communauté éducative, des élèves, des parents et un membre du Conseil d'Administration.

J'adresse mes remerciements à mes collègues du pôle communication qui sont à l'initiative de tous ces projets.

PROJETS 2009-2010

J'ai parlé il y a quelques instants de grandes orientations. De quoi s'agit-il ? La mission première d'un établissement tel que le notre est de transmettre des savoirs. L'école se doit également de transmettre des valeurs. Le Conseil d'administration a souhaité jouer un rôle d'initiateur dans ce domaine en définissant les grandes orientations à mettre en place dans la perspective du grand établissement de Gasperich. Le Conseil a arrêté les grands thèmes : développement de l'oral, développement des connaissances linguistiques, favorisation des certificats internationaux ainsi que les valeurs à partager : éthique, ouverture et culture. Une réunion s'est tenue la semaine dernière pour intégrer les parents et les enseignants à cette réflexion et définir les premiers chantiers, les calendriers associés et les objectifs opérationnels. Il est prévu que ces ateliers aient lieu dès la rentrée de septembre et soient menés par l'ensemble des acteurs du lycée. Je remercie par avance tous ceux qui voudront bien consacrer de leur temps et apporter leurs compétences pour mener à bien ces travaux.

Parmi les sujets qui nous préoccupent au quotidien, en figurent deux en particulier sur lesquels je souhaite revenir. Il s'agit pour le premier de l'absentéisme et de son corollaire, le remplacement des heures non assurées. Comme vous, nous sommes des

parents d'élèves et nous avons pris conscience que la situation s'est dégradée au cours de l'année 2008-2009. La tendance actuelle montre une augmentation du nombre des absences avec une stagnation du nombre de remplacements. Sur base de ce constat, le Conseil d'administration a fixé deux objectifs pour l'année 2009-2010, le premier est de faire augmenter le nombre de remplacements assurés et le deuxième de faire diminuer le chiffre des absences. M. Bourgel détaillera dans son rapport les mesures d'organisation qui seront mises en œuvre. Le suivi de ce sujet sera assuré par la mise en place et l'examen régulier d'indicateurs statistiques (taux d'absentéisme et taux de remplacement). Tous les membres de la communauté seront associés dans cette démarche qui relève du bon fonctionnement de l'établissement et seront responsables de leur implication et de leur engagement par rapport aux objectifs fixés.

Le second sujet qui fera l'objet d'un suivi tout particulier l'année prochaine est celui des incivilités. Un premier chantier a porté sur la révision du règlement intérieur. Les propositions du groupe de travail qui a réuni des représentants des élèves, des enseignants, de la Direction et du Conseil d'administration seront présentées au prochain Conseil d'Etablissement. La mise en place du nouveau règlement intérieur sera accompagnée par la mise au point d'un outil de suivi informatique. En complément, des actions de prévention seront menées l'année prochaine, en accord avec les parents, les enseignants et les élèves. M. Bourgel reviendra également sur ces sujets.

Enfin, parmi les projets 2009-2010, nous procéderons à l'analyse de nos services existants en matière de transport pour nos élèves ainsi que pour notre portefeuille d'assurances, afin de lancer des appels d'offres et générer des économies le cas échéant.

Tout au long de mon rapport, j'ai égrené les remerciements et les satisfecit. Lors de ma prise de fonction, j'ai mis en avant les valeurs de solidarité et d'esprit d'équipe. Comme la fleur de cactus, nous avons su résister à la poussière, au vent et au soleil brûlant pour nous élever. Au vu du chemin parcouru, et je vous le dis très sincèrement, nous pouvons être fiers du travail accompli. Maintenant, il convient d'intégrer les nouveaux administrateurs que vous allez élire ce soir et continuer le travail entamé pour le lycée et pour nos enfants.

Je reconnais avoir été un peu long ce soir, mais comme m'a dit un jour M. Reisdorff, « un président, ça écrit trois discours dans l'année et ça anime une réunion de temps en temps », alors je lui réponds « mission accomplie ». Je vous remercie de votre aimable attention et sans plus tarder, je passe la parole à M. Bourgel pour le rapport de direction.

2) Rapport du Directeur

1. Bilan

1.1 Satisfactions

- Année marquée par la mise en œuvre du contrat d'objectifs, c'est-à-dire la feuille de route pédagogique telle qu'elle avait été validée en conseil d'établissement le 28 mai 2008.
- La plupart des objectifs ont été atteints (travail d'équipe au sein des disciplines, devoirs communs systématiques dans le cadre du contrôle continu, corrections croisées), voire dépassés (axe « orientation »), d'autres ne le sont pas encore et nécessitent que la réflexion se poursuive et se décline en actions (accompagnement des élèves en difficulté, mise en place de partenariat avec des établissements de pays dont nous enseignons la langue...).
- Année riche en animations et événements qui traduisent l'engagement des personnels et le dynamisme de nos élèves :
 - la journée de l'Europe, le printemps des poètes, la venue d'écrivains pour travailler avec les élèves (Bernard Friot, écrivain français et Jean Portante, écrivain luxembourgeois), la conférence du ministre du travail pour dialoguer avec les lycéens, les contacts avec « Le jeudi » dans le cadre du prix littéraire Vauban ;
 - la participation à des concours et rallyes en langues et en mathématiques au cours desquels nos élèves ont souvent été les meilleurs (ex : rallye mathématiques avec les lycées luxembourgeois, concours européen des jeunes traducteurs, concours « un mur, des murs » à l'occasion du 20^e anniversaire de la chute du mur de Berlin, la régata du Trophée des Lycées à la Trinité sur mer où Vauban était le seul lycée étranger représenté ;
 - la participation aux congrès « Maths en Jean » à Bordeaux et Metz ;
 - le tout récent spectacle du lycée dont vous avez pu apprécier la qualité au conservatoire de musique de la ville.
- Participation à des événements qui traduisent notre engagement citoyen et notre engagement au service de la mémoire :
 - les relais pour la vie ;
 - l'opération 1, 2,3, soleil ;
 - présence de nos élèves pour le dépôt de gerbe du 11 novembre ;
 - participation de nos élèves à la journée du souvenir du 10 novembre à Metz à l'invitation de l'académie de Nancy-Metz.

- Nombreuses sorties culturelles et pédagogiques :
 - sorties théâtre, cinémas, musées, à la ferme pédagogique.
- Année marquée aussi par la participation de notre CVL (Conseil pour la Vie Lycéenne) à la rencontre européenne des CVL à Bruxelles.
- Année marquée par la mise en place du CESC (Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté) qui a mis en place cette année les séances d'informations sur les dangers d'internet, séances à destination des élèves de 4^e et de 3^e et une soirée pour les familles auxquelles étaient également invitées les parents de l'EFL.

Le CESC programme d'autres actions thématiques de prévention dès la prochaine rentrée. Et j'en oublie...

Le travail qui se cache derrière tous ces événements mérite d'être souligné ; c'est un travail qui est soutenu et encouragé par les parents que vous êtes, soit par votre présence au sein des instances et groupes de travail, soit par l'aide ponctuelle que vous apportez ici et là. Je tiens à remercier en particulier l'APE qui est pour nous un précieux partenaire au quotidien : j'en profite pour inviter les parents parmi vous qui n'auraient pas encore adhéré à l'association à le faire...

Mais il y a aussi des sujets de mécontentement que je me dois d'évoquer...

1.2. Sujets de mécontentement

1.2.1 Ces vilains élèves qui dérangent

Il ne peut pas y avoir que des gentils parmi nos élèves, d'ailleurs les qualificatifs « vilains » et « gentils » mériteraient d'être définis.

Ce qui compte, c'est que nous évitions de nous enfermer dans une logique de critique non constructive au quotidien ; la sanction n'est pas la seule réponse à ce type de problème. Parents et établissement, nous devons travailler ensemble à l'éducation des enfants, créer un climat de confiance avec l'élève concerné et lui donner des repères et des principes à respecter. Il ne s'agit ni d'être laxiste, ni de recourir à des sanctions graves par facilité, mais de responsabiliser l'élève, le sortir de la spirale de l'échec et de la provocation pour lui redonner envie de travailler et de s'insérer positivement dans le réseau social que constitue sa classe. C'est un travail difficile et parfois de longue haleine.

Nous n'y parvenons pas toujours, mais il est évident que si nous ne partageons pas cette envie d'aider les élèves concernés et nous contentons de solutions de facilité, nous n'y parviendrons jamais.

Si votre enfant était l'élève dont on se plaint, que feriez-vous ?

Ces soucis seront évidemment pris en compte dans le cadre de la constitution des classes pour l'année scolaire prochaine.

J'en profite pour rappeler que par ailleurs le CESC, dans le cadre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, mettra en place des actions de prévention ; le CVL, conseil de vie lycéenne, qui a bien compris son rôle maintenant, apportera également sa contribution à la réflexion en mobilisant les élèves autour d'actions ponctuelles.

1.2.2. Les cours non assurés

Comme l'a dit le président, nous sommes les premiers à déplorer les cours non assurés... Il s'avère que cette année deux classes ont particulièrement souffert de cette situation. Nous offrons la possibilité du remplacement soit par un collègue de la discipline, soit par un collègue de l'équipe pédagogique de la classe, mais ces remplacements restent tributaires de la disponibilité des collègues, on ne peut rien imposer. Comme vous l'a dit le président du conseil, ces deux données seront des indicateurs essentiels l'an prochain.

Dans l'organisation des services de l'année prochaine, nous confirmerons la règle mise en place dès cette année : priorité aux emplois du temps des élèves, tout en respectant le principe des deux demi-journées sans cours durant la semaine pour les professeurs, comme l'exige la convention collective. Une plus grande disponibilité des professeurs devrait simplifier les remplacements éventuels.

2. Le pilotage pédagogique et les perspectives à court terme

2.1 Le pilotage pédagogique

Mon adjointe et moi-même aimerions avoir plus de temps à consacrer au pilotage pédagogique de l'établissement qui devrait constituer notre mission première. Nous allons essayer l'année prochaine d'en refaire notre priorité.

Nous avons néanmoins cette année veillé à mettre en cohérence les dynamiques d'équipe et à encourager les engagements des uns et des autres au service des élèves.

Nous avons également concrétisé la collaboration entre la direction et les corps d'inspection qui ont autorité sur la pédagogie des enseignants.

Toutes les disciplines bénéficieront de l'appui et du soutien des inspecteurs généraux ou des inspecteurs pédagogiques régionaux missionnés par l'inspection générale.

L'équipe de SVT en a bénéficié au mois d'avril, l'équipe d'histoire-géographie au complet a eu un premier contact avec l'inspecteur de la matière la semaine dernière, rencontre plénière qui sera suivie au premier trimestre 2009-2010 par des visites de classe et des entretiens individuels.

Mon adjointe et moi-même avons également mis en place cette année pour tous les enseignants un entretien individuel d'évaluation : d'ici la fin de l'année scolaire cette série d'entretiens sera achevée et nous aura permis de rappeler aux enseignants quelques fondamentaux et notre ferme volonté de nous mettre au service de nos élèves, de tous nos élèves, grâce à une dynamique de la réussite.

La réflexion sur le projet d'établissement et sa mise en œuvre ensuite, dans le cadre des grandes orientations fixées par le conseil d'administration, seront des indicateurs essentiels pour mesurer l'engagement des personnels.

2.2 Perspectives pour la rentrée 2009

Grâce à l'extension dont vous a parlé le président et que vous découvrirez derrière nous, nous disposerons de 6 salles de classe supplémentaires dès la rentrée de septembre. Ces salles seront provisoires, le déménagement définitif dans l'extension étant prévu pour la fin janvier 2010.

Mais nous disposerons dès la rentrée de plus d'espace pour nos élèves actuels et nous pourrons répondre plus largement aux demandes d'entrée des nouveaux élèves.

6 nouvelles classes seront ouvertes : deux sixièmes, une quatrième, une troisième et deux secondes. Cela nous permettra de garantir de très bonnes conditions de travail aux élèves et aux professeurs.

Je ne vous cacherai pas néanmoins que la situation sera quelque peu délicate au niveau du restaurant scolaire pendant 3 mois : en effet nous ne disposerons de l'extension du restaurant que fin janvier, puisque celle-ci abritera 4 salles provisoires sur 6 à la rentrée : cette relative promiscuité temporaire ne devrait pas poser de problème si chaque élève demi-pensionnaire respecte quelques règles élémentaires de « bien vivre ensemble » : se servir proprement au salade-bar et au dessert-bar, veiller à ce que la place et la table où il a déjeuné soient propres pour le camarade suivant, que sa chaise soit rangée et qu'on ait pas besoin de poules pour picorer ce qui traîne par terre comme c'est le cas parfois actuellement. Et contribuer au calme nécessaire pour faire du repas un vrai moment de détente pour tous.

Merci de votre compréhension et de votre soutien de parents dans ce domaine en particulier.

Permettez-moi de conclure en remerciant également très sincèrement celles et ceux dont le métier n'est pas d'enseigner, mais qui sont indispensables au sein de l'école et

garantissent son bon fonctionnement : tout d'abord mon secrétariat, Mesdames Ambrosini, Bernardo, Belhacene et Lemoine, mais aussi la CPE Mme Petitclair et toute son équipe de vie scolaire, la conseillère d'orientation Madame Thiery dont vous avez tous pu apprécier le professionnalisme et la disponibilité, Mme Delbecq l'infirmière, notre agent M. Harrat dont l'efficacité n'a d'égal que sa discrétion, Madame Hellin, la responsable financière, M. Ajamian dont l'engagement va bien au-delà de sa mission, et enfin mon adjointe Mme Etzel qui dirige avec moi ce bel établissement. Merci à toutes et à tous pour la qualité de votre travail au service de nos élèves. »

3) Rapport administratif du Secrétaire

Nombre de réunions du CA et réunions auxquelles le CA a participé :

Conseils	11
Autorités Lux	10
Autorités diplomatiques France	4
AEFE	3
Bureau	7
Pole Communication	8
Pole Immobilier	6
Pole RH	5
Convention collective	9
réunions Parents	2
réunions profs	2
EFL	4

Conseil établissement
Commission bourses
Commission acceptation
Manifestations lycée
Groupe travail valeurs
Groupe travail règlement interne
Comité rédaction "a vos bancs"
Interview Quotidien

4) Rapport financier du Trésorier

Monsieur Jean-Michel VINCENT présente la construction en quelques chiffres, l'augmentation possible du nombre d'élèves grâce à la construction de l'extension est de 500 élèves au total, ce qui donnera un nombre de 1 200 élèves pour le passage à Gasperich, le budget de l'extension est de 7 400 000 euros dont 80% seront pris à charge par le Ministère de l'Education nationale. Le lycée VAUBAN financera donc 1 500 000 euros par un emprunt auprès de la BGL. L'extension sera amortie sur 40 ans. Lors du déménagement à Gasperich, l'Etat Luxembourgeois nous rachètera l'extension à la valeur nette comptable, il n'y aura donc que 4% de l'extension à charge des parents.

Certaines dépenses (mobiliers, matériel, cuisine, informatique) ont été anticipées sur la fin de l'année 2008.

Concernant Gasperich, l'évolution est moins rapide que prévue, le Lycée VAUBAN porte à lui seul le coût du projet, la trésorerie fait l'objet d'un suivi régulier et après ces analyses, il a été décidé de mettre fin au projet, temporairement, après la phase APS (avant projet sommaire) et d'attendre pour reprendre le projet Gasperich que le projet de loi ne soit passé à la Chambre de Députés et que les remboursements du Ministère de l'Education Nationale des sommes déjà payées par le Lycée VAUBAN ne soient récupérées à 80%, le montant total déboursé à ce jour est de 1 200 000 euros. Plusieurs réunions entre le Lycée VAUBAN et l'EFL ont permis de prévoir la création d'une entité commune pour la gestion du site de Gasperich et pour structurer l'emprunt qui sera nécessaire à cette entité pour le financement du site de Gasperich.

Monsieur VINCENT rappelle que le lycée VAUBAN dépend en grande partie de la subvention du Ministère de l'Education Nationale Luxembourgeois, le coût un élève au Lycée VAUBAN est de 7 500 euros par an (ce coût est stable d'année en année), le coût d'un élève luxembourgeois est de 13 200 euros, nous percevons par le biais de la subvention 40% du coût d'un élève luxembourgeois, ce qui représente 70 % du coût d'un élève de VAUBAN. La conclusion que nous pouvons tirer de ces chiffres est que la très bonne qualité de l'enseignement à VAUBAN l'est pour un coût moindre à celui des écoles luxembourgeoises.

Monsieur Jean-Michel VINCENT, trésorier de l'association, présente les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008 :

Le compte de profits et pertes 2008 fait ressortir un résultat positif de 225 279,10 euros par rapport à un résultat positif de 171 720,03 euros pour 2007.

Les recettes ont augmenté globalement de 13 % de 5 360 447,17 en 2008 par rapport à 4 739 953,22 euros en 2007 et la subvention du Ministère de l'Education Nationale Luxembourgeois de 15,9 % de 3 615 777,26 euros en 2008 par rapport à 3 119 152,93 euros en 2007.

Les charges de personnel sont en progression de 15,7 %, due à l'augmentation du nombre de professeurs, à l'index du mois de mars 2008 et à l'augmentation automatique des salaires au 1 septembre tous les trois ans suivant la convention collective. Une discussion animée fait suite à l'annonce de ces chiffres quant à l'augmentation importante de la masse salariale et de ses différentes composantes.

Les amortissements sur investissements pour l'informatique, le mobilier et le matériel pour les laboratoires de Physique-Chimie et SVT, le restaurant scolaire, etc... représentent un total de l'ordre de 117 499,79 euros en 2008 par rapport à 54 952,87 euros en 2007, soit une augmentation de 113,8%. Cette forte augmentation est due aux investissements en informatique et pour les laboratoires de Physique-Chimie et SVT, ainsi que l'amortissement d'une année complète sur les investissements faits en fin d'année 2007.

5) Rapport du Réviseur d'Entreprises

Monsieur Jean-Michel VIINCENT, Trésorier, fait lecture à l'Assemblée du « Rapport du Réviseur d'Entreprises », la société BDO Compagnie Financière, représentée par Monsieur Marc THILL, Réviseur d'Entreprises : « A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association de Gestion de Vauban au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg. ».

6) Approbation des comptes de l'exercice 2008

Le Président met ensuite aux voix l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2008.

Ces comptes sont approuvés à main levée par :

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 32.

7) Quitus aux Administrateurs(trices)

Le Président demande ensuite à l'Assemblée de bien vouloir donner décharge aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et au réviseur d'Entreprises. Une demande de vote de quitus pour chaque administrateur individuellement par un membre actif est rejetée par le Conseil.

La résolution est approuvée à bulletin secret par :

Pour : 46

Contre 33

Abstention : 19.

8) Election des Administrateurs(trices)

3 postes d'administrateurs sont à pourvoir, 2 personnes se présentent à l'élection du Conseil d'Administration.

Les 2 personnes présentent à l'Assemblée un résumé de leur carrière et motivations.
Les administrateurs seront élus pour 2 ans. Le vote s'effectue à bulletin secret.

Sont élus :

Monsieur Didier GALY : 76 voix,

Monsieur Pascal RAKOVSKY : 92 voix.

9) Examen du budget 2009

Le budget de l'année 2009 est présenté aux membres par le Trésorier, le résultat prévu est en résultat positif de 6 889,21 euros.

Les recettes proviennent principalement de la subvention de l'Etat Luxembourgeois pour un montant de 3 784 982,21 euros, soit 67 % du budget.

Les charges en augmentation sont :

- Les charges de personnel : augmentation du nombre de personnel, augmentation due à la nouvelle convention collective et indice du mois de mars 2009.
- Les charges d'Investissements resteront importantes car elles prennent en compte l'informatique, une nouvelle tranche de la remise à jour du matériel des 3 laboratoires de Physique-Chimie-Biologie, le mobilier des classes et les casiers des élèves, le matériel de restauration scolaire, et les containers, ainsi que tout le mobilier et le matériel nécessaire à l'extension.

L'assemblée souhaite avoir un budget 2009 avec les réalités de la rentrée de septembre 2009, augmentation du nombre d'élèves, du nombre de professeurs, du nombre d'heures supplémentaires pour les professeurs, du nombre de m2 suite à l'extension et s'inquiète de l'évolution du minerval entre cette année et le minerval prévisible pour la rentrée dans le site de Gasperich et du remboursement de l'emprunt nécessaire à la construction de Gasperich. Un membre de l'association s'inquiète du fait que l'on parle beaucoup des chiffres mais très peu de l'enseignement et de la pédagogie.

10) Approbation du budget

Le Président met le budget 2009 aux votes à bulletin secret :

Pour : 32

Contre 47

Abstention : 8

Le budget 2009 est rejeté par 47 voix contre et 32 voix pour.

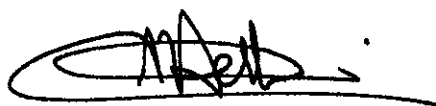
Une nouvelle AGO sera convoquée en septembre pour une présentation pour information du budget 2009 révisé et pour l'approbation du budget 2009.

10) Questions diverses


Les questions diverses sont ensuite discutées :

- ❖ Les relations entre la Direction de l'établissement et le Conseil d'Administration ;
- ❖ Combien de classes en 2015 et pour la rentrée de septembre 2009 ;
- ❖ Combien d'élèves viennent du système luxembourgeois ;
- ❖ Grandes orientations : développement oral et linguistique ;
- ❖ Le règlement intérieur a été revu par le Comité des incivilités ;
- ❖ Les réunions du Conseil d'établissement et les réunions des parents délégués de classes doivent servir de relais pour l'information à la totalité des parents ;
- ❖ Il y a eu 2 réunions CA/Parents durant lesquelles Monsieur BOURGEL a longuement évoqué la pédagogie et le travail commun de la Direction avec le Conseil d'Administration ;
- ❖ L'évolution du Minerval dans les prochaines années (en vue de l'arrivée sur le site de Gasperich) ;
- ❖ L'emprunt pour le financement de Gasperich ;
- ❖ L'explication de l'arrêt du projet Gasperich en attendant le passage du projet de loi à la Chambre des députés ;
- ❖ La politique de recrutement du personnel, inquiétude des membres de l'assemblée quant à l'augmentation de la masse salariale entre 2007, 2008 et du budget 2009 ;
- ❖ Pistes d'économie dans les charges du Lycée (Gasperich : eau, énergie...).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30 et les membres de l'association sont invités à partager le verre de l'amitié.

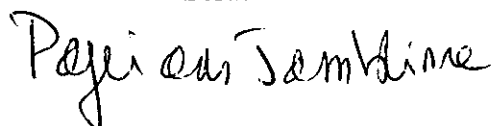


Dominique HELLIN
Secrétaire



Philippe WALTENER
Président

Catherine de JAMBLINNE de MEUX
Scrutateur



Andrée TARABELLA-CLOSSET
Scrutateur

